



PALMARES DES AVOCATS 2018 – TROPHEES D'OR !

Le 21 novembre dernier a eu lieu la cérémonie de remise des prix du **Palmarès des Avocats Lyon 2018** qui s'est déroulée à la Cour des Loges à Lyon.

Il s'agissait de la première participation pour le cabinet LEGA-CITE et cela a été un franc succès !

Le cabinet LEGA-CITE s'est vu remettre 3 trophées :

- Le trophée d'or dans le domaine « Immobilier – Construction »,
- Le trophée d'or dans le domaine « Droit de l'urbanisme »,
- Le trophée de bronze dans le domaine « Environnement ».

Nous tenons une nouvelle fois à remercier nos clients pour leur participation massive.

Et félicitations à nos équipes !

